PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Layman, Kenney & Boze, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vve B. Berger vs ses Créanciers.

No 56,251—Par ordre de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, Nous vendrons le MERCREDI, 5 octobre 1898, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Nous procéderons à la vente aux enchères publiques, en son magasin, No 404 rue du Camp, ce qui suit:

Un grand assortiment varié de tapisserie, stores de fenêtre, nattes, coffre-fort, installations de bureau, etc. Les susdits articles seront d'abord offerts en bloc, ensuite si une évaluation des 2|3 n'est pas obtenue, alors nous offrirons en lots pour satisfaire les enchéreurs.

Conditions—Comptant.

LAYMAN, KENNEY & BOZE, Ltd.

24 sept—24 28—oct 3

AVIS AUX CREANCIERS

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 874—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt receveur dans cette affaire des recettes et débours pour le mois d'août 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel et Hart avocats.

24 sept—24 28—oct 3

Samuel J. Fleury vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,273—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

24 sept—24 28—3 oct

Constant Tournon versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56 989—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Pfister, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier.

F. D. Chrétien avocat.

24 sept—24 28—oct 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jonte Equen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,478—Division C—Attendu que Mme Willie Edmunds Sykes, veuve de Jonte Equen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jonte Equen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

24 sept 24 28—oct 3

Succession de Elizabeth Brennan, femme de Bernard Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,439—Division D—Attendu que Rebecca Evans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Brennan, femme de Bernard Brady, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

17 sept—17 21 26

Succession de Fred J. Beyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,460—Division A—Attendu que Mme Fred J. Beyer, feme so'e, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fred J. Beyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 sept—22 26—oct 1

Succession de Mme Mary Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,852—Division E—Attendu que Edward Burns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Burns, décédée intestate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

21 sept—21 25 30

Succession de François Bellaire ou Belaire ou Bel air.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,454—Division D—Attendu que Mme Emma Louise, veuve de François Bellaire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Bellaire ou Belaire ou Bellair décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 sept—21 25 30

Succession de Josephine Giles ou Jewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,590—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Le Blanc administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Hugh S. Suthon, avocat.

16 sept—16 20 25

Succession de Mme Charlotte Lentz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 53,197 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Lentz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 sept—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

ET SITES POUR BATIR

dans le

TROISIEME DISTRICT,

Sur le Chemin de Gentilly et les rues Lapeyrouse, Aubry et Dupré.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Jacques Bordeau vs ses créanciers No 53,447—Cour Civile de District pour laparoisse d'Orléans. Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune— JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 30 mai 1898 et aussi en vertu d'un ordre homologuant la réunion des créancier, fixant le terme de vente rendu et signé le 19 juillet 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

La moitié indivisée de l'intérêt ou action de Jacques Bordeau dans les propriétés suivantes à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me District de cette ville à l'intersection du Chemin du Bayou et de Gentilly ayant une forme triangulaire et mesurant 217 pieds 4 7|8 pouces sur le Chemin de Gentilly 227 pieds sur la rue Dupré 98 pieds 1 1|2 pouce sur la ligne le séparant de la propriété de Kernion d'après le plan de Louis Sargi déposé dans le bureau de T. Seghers, notaire. La dite portion de terre étant connue comme lot No 4 dans l'ilet désigné comme No 1568 borné par le chemin de Gentilly et les rues Dupré, Onzaga et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent en un double cottage connue comme Nos 2801 et 2803 rue Lapeyrouse et d'un cottage simple connu comme No 1612 chemin de Gentilly.

2° Une portion de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilley, mesurant 101 pieds 4 pouces sur la rue Aubry, 21 pieds sur une première ligne de profondeur sur la rue Clay, 11 pieds 6 pouces sur une ligne élargissant la dite portion de terre de tant, parrallèle à la rue Aubry, et s'étendant vers la rue Clay, 169 pieds sur une seconde profondeur parallèle à la rue Clay, 113 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur dans le fond, 190 pieds sur la ligne de profondeur opposée vers la rue Dupré bornée d'un côté par la propriété de J. Bordeau, laquelle forme l'encoignure des rues Aubry et Clay, et de l'autre côté par l'autre propriété de J. Bordeau formant l'encoignure des rues Aubry et Dupré. Ladite portion de terre est composée du tout des lots 4, 5, 6 et d'une portion du lot No 3, d'après le plan de A. D'Hémécourt le 12 octobre 1847.

3° Sept lots de terre, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Dupré, Clay et O'Reilly designés comme lots Nos 7 à 13 inclusivement sur un plan par L. H. Pilié le 7 mai 1883. Lots 7, 8, 9, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Aubry par 100 pieds de profondeur. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Aubry et Dupré et mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Aubry par 100 pieds sur la rue Dupré. Lots 11, 10, 13, chacun 30 pieds de face à la rue Dupré par 129 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, formant l'encoignure des rues Clay et Aubry, mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur 190 pieds de profondeur sur la rue Clay, 21 pieds de profondeur sur le coté opposé sur une première ligne, de là s'amincissant 11 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Clay, 169 pieds de profondeur aussi sur une seconde ligne parallèle à la rue Clay et 68 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton Esq., notaire.

4 sept—4 11 18 25—oct 2 6

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, No 526 rue Dorgenois, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

In re la succession de Mme Mary Fahey, Veuve de Michael Donnellan et Michael Donnellan, No 56,614 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 4 octobre 1898, à midi, à la Bourse 629 rue Commune, où le plan se trouve, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 août 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre après les délais et annonces usuels, la suivante décrite propriété à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les voies, droits, privilèges et avantages là-dessus y appartenant, ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Gravier et Rocheblave, et l'avenue Tulane (autrefois Commune), désigné par le No 15, sur un plan particulier déposé en l'étude de —— Laresche, ancien notaire; ledit lot mesurant trente pieds neuf pouces et deux lignes (30' 9" 2''') de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de cent soixante-quinze pieds un pouce et quatre lignes (175' 1" 4''') sur la ligne le divisant du lot No 14, et une profondeur de cent soixante-quinze pieds trois pouces et six lignes sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Tulane (autrefois rue Commune).

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 526 rue Dorgenois, contenant trois chambres et cuisine et loué pour à peu près $7,00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges; les actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité etc, et l'acquéreur devant assumer en plus le paiement de toutes les taxes dues à l'Etat pour l'année 1898 en plus et au-dessus le prix d'achat et déposer 20 0,0 pour lier la vente. Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 août—28—sept 4 11 18 25—oct 2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur pour le Revenu.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Barbara Doll.

No 56,384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 25 octobre 1898, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne, la dite portion de terre mesure trente pieds [30'] de face à la rue Chartres (anciennement Moreau,) commençant à quatre vingt quatorze pieds de l'encoignure des rues de Chartres [anciennement Moreau] et Mandeville, sur une profondeur de cinquante deux pieds dix pouces et six lignes [52' 10" 6'''] entre lignes parallèles et est composée de la partie inférieure des lots Nos un et deux du dit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres [anciennement Moreau] et Mandeville et le lot No deux adjoint au lot No un sur la rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et liens du vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes sur la propriété pour l'année 1898, en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sept—18 25—oct 2 9 16 23 24 25

Jas. A. Brennan et Fille.

Machines, Bouilloires, Glacières, Meubles, Chevaux, Wagons, Harnais, Couperets et un lot de divers.

Bernard Ehlers et als. vs Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Limited.

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE 1898, à 11 heures A. M., à la manufacture, 416 et 418 rue Soraparu—

Le contenu entier de la manufacture ci-dessus, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 627 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée. Tous les meubles dans les lieux ci-dessus.

Conditions—Comptant.

14 sept—14 17 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'ancien établissement bien connu de Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.,

Consistant de la

Grande Manufacture.

Nos 416 et 418 rue Soraparu.

Bernhard Ehlers et als. vs Klapper Vienna Steam Sausage Manufacturing Company, Limited.

No 57,142 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, propriété foncière MARDI le 27 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Soraparu et Première, désigné par le No X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John F. Coffey, autrefois notaire en cette ville à la date ci-dessus, d'après ledit devis ledit lot mesurant vingt-cinq (25) pieds, six (6) pouces et quatre (4''') lignes de face à ladite rue Soraparu, cent vingt-cinq pieds (125') onze pouces (11") quatre lignes (4''') de profondeur à la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre pieds (124') deux pouces (2") et trois lignes (3''') de profondeur sur la ligne du côté la plus près de la rue Rousseau et vingt-cinq pieds (25') sept pouces (7") et deux lignes (2''') de largeur dans le fond, et étant borné par une allée s'ouvrant sur la rue Soraparu neuf et demi (9' 1|2) pieds de large ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent de:

L'établissement de la manufacture et résidence solidement construit en briques, à deux étages, connu comme le No 416 rue Soraparu, construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et de viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requit au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1898 devant être payées par l'acquéreur.

28 août—28—sept 4 11 18 25 26 27

Cottage double et maison simple sur deux lots de terre, No 322 RUE LAMARQUE,

Entre la rue Tèche et l'avenue Brooklyn.

Succession de Harrison Rose.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 57 135.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—Jas A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 11 octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la su vante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième district de cette ville dans l'ilet No 215, et compris entre les rues Lapeyrouse Madison, Monroe et De Armas anciennement désigné comme ilet No 30 de McDonoghville, d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, et déposé dans le bureau de Charles E. Fortier, un ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 de son livre de plans No 1, et désigné comme ilet No 215 d'après un croquis enregistré dans le bureau de William H. Seymour, notaire en cette ville; lesdits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure française, 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication, déposera 20 pour cent au moment de la vente et paiera les frais de l'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire public.

9 sept—9 11 18 25—oct 2 9—à date

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, 19 OCTOBRE.

VENTE EN PARTAGE DE PROPRIETE DE CHOIX DU SECOND DISTRICT.

Comprenant deux résidences doubles neuves, connues par les Nos 3057, 3059, 3061 et 3063 rue Domaine.

PAR LOUIS A. RICHARDS—LOUIS A Richards, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune—MERCREDI, le 19me jour d'octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 2 août 1898, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée H. H. Huth et al vs E. W. P. Huth et al. No 54,047 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 413, borné par les rues Domaine, St-Philippe, Lopez et Salcedo désigné par les Nos 24 et 25 sur un plan de P. W. Judice, daté le 7 avril 1866, et mesurant chacun 29' 0" 1''' de face à la rue Domaine, sur une profondeur et façade à la rue Lopez de 100 pieds, lesquelles dites propriétés sont connus par les numéros municipaux 3057, 3059, 3061 et 3063 rue Domaine. Les améliorations ci-dessus comprennent: 1° Un jolie cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises ayant quelques trois chambres et hangar à moitié couvert de chaque côté, citernes, hangar, etc., sous les numéros municipaux 3057 et 3059, rue Domaine, et le joli cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises, ayant quelques quatre chambres de chaque côté, citernes, hangar, etc. et connu par les numéros municipaux Nos 3061 et 3063 rue Domaine et formant l'encoignure desdites rues Domaine et Lopez, occupé comme une épicerie et résidence, bien louée: voisinage de choix et avoisinant, et tous les agréments tels que lignes de chars électriques, églises, écoles, marchés tout près. Les susdites propriétés seront vendues séparément et conformément à un devis et arpentage fait par D. E. Seghers, E. C., portant la date du 5 septembre 1898, la propriété dernièrement décrite et formant l'encoignure des rues Domaine et Lopez, sera vendue sujette à un bail au taux de $20 par mois, lequel dit bail commence le 1er juillet 1897, pour un an, avec privilège de renouvellement pour un et deux ans. Pour tous renseignements concernant les subdivisions, etc., voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, avec des billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, divisés pour satisfaire les parts des vendeurs, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeurs, les polices d'assurance devant être transférées et toutes les autres clauses de sécurité, et cinq pour cent honoraires d'avocat, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 et les timbres du revenu au-dessus et en plus le prix de l'adjudication, et n'ayant droit au loyers seulement de la date de l'acte de vente. Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sep—18 25—oct 2 9 16 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 19 octobre 1898.

Nos 626 et 628, rue des Ursulines. Résidence et Magasins en Briques et Ardoisés à Deux Etages Simple.

Succession de John Giorisich.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, —MERCREDI, 19 octobre 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 15 septembre 1898 par l'honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en vacances dans l'affaire intitulée succession de John Giorisich, No 56,98 du dossier de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet (No 49) quarante neuf borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe, désigné comme lot No 11 sur les rôles d'assessement et mesurant 39 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur 63 pieds 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages et ardoisée, ayant quelque sept chambres en tout, cour pavée, citerne, hydrant, hangar et cour dans le fond, à proximité du marché français, des chars électriques, etc., etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété. L'acte de vente devant être passé devant John R. Legier notaire en cette ville aux frais et dépens de l'acquéreur, l'acte devant contenir les clauses usuelles de sécurité, quant au transfert des polices d'assurance, le paiement des honoraires d'avocats en cas de procès, etc. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de son enchère comme sécurité pour la vente.

18 Sept—18 25—Oct 2 9 16 17 18 19.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 19 Octobre.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix dans les Second et Troisième Districts.

Evariste Bertonnière et als vs Joseph A. Bertonnière et als.

No 55,870 Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MERCREDI 19 octobre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, entre la rue Baronne et l'Alée Variété, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 septembre 1898 et signé le 3 septembre 1898 et en vertu d'un ordre portant la date du 9 septembre 1898 rendu dans l'affaire intitulée Evariste Bertonnière et als vs Joseph H. Bertonnière et als, No 55,870 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et pour le compte de toutes les parties intéressées il sera vendu aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Pontchartrain, dans la paroisse d'Orléans, dans les faubourgs de la ville de la Nouvelle Orléans, Troisième District de cette ville désigné par le No 32 Ledit lot mesure (60) soixante pieds de face à la Grande Route, avec environ (112) cent douze pieds de profondeur, borné dans le fond par la propriété appartenant à Daniel Clark, sur le côté du Bayou St Jean par le lot No 31, et sur l'autre côté par le lot No 33, laquelle dite propriété est plus familièrement connue et située dans l'ilet borné par la Grande Route St Jean, Lepage, Dupré et Encampement.

Les améliorations consistent en un joli cottage seul, contenant quelque cinq chambres, galeries, cabinet, hangars, citernes etc., la maison est retirée de la rue et une grande partie de la cour est pavée.

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Nord Bernadotte, anciennement Bernadotte, Conti et Nord St Patrick, anciennement St Patrick, composés des lots Nos Un, deux, trois, quatre, cinq et six et parties des lots Nos 7 et 14, ladite portion de terre mesure (141) cent quarante et un pieds (5) cinq pouces de face à la rue Nord St Patrict, la même mesure sur la rue Nord Bernadotte par (300) trois cents pieds de face sur la rue St Louis.

Les améliorations consistent en un joli cottage résidence en bois, contenant environ six chambres, galerie, deux citernes, hangar et grands étables, puits, etc. Une splendide truck farm et résidence.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Ponchartrain désignés par les Nos un, deux et trois dans l'ilet borné par la Promenade Florida, anciennement Florida, les rues Encampement, Sauvage et St John. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Lot No un forme l'encoignure des rues St Jean, Sauvage et Promenade Florida et a (30) trente pieds de face sur la dite Promenade Florida et lots Nos deux et trois mesurant chacun trente pieds sur les rues St John et Promenade Carondelet et (150) cent cinquante pieds de profondeur entre les lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en bois et situé à l'encoignure des rues Sauvage et St John, avec citernes, étables, pompes, etc., et autre bâtisse en bois située et faisant face à la rue Sauvage.

Les propriétés ci-dessus citées seront vendues conformément aux plans exhibés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en des billets garantis par lien, privilèges et hypothèque spéciale, payable à un et deux ans de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiements, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité.

Acte de vente pardevant J. Henry Forcelle Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les plans peuvent être vus au No 629 rue Commune, jusqu'au 1er octobre et ensuite à la date de vente Nos 840 et 842 rue Commune.

18 sept—18 25—oct 2 9 16 17 18 19

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SANS LIMITE DE LIQUIDATEURS.

De l'entière Fabrique et Installation

—DE LA—

Southern Vinegar Company,

(Limited.)

Consistant de Machines, Alambics, Réservoirs, Ustensils, Meubles de Bureaux, etc. En parfait état.

A l'Enchère Publique.

MERCREDI, le 28 septembre 1898 à 11 heures A. M., sur les lieux rue Bassin près Toulouse il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le septembre 1898, et rendu in re. liquidation de la Southern Vinegar Co. Limited, No 49,272 du docket de ladite cour.

TOUT ET EN PARTICULIER, la fabrique entière et effets mobiliers d'après inventaire enregistré. La propriété sera vendue séparément en lots pour satisfaire la demande.

Conditions—Comptant sur les lieux ou à un crédit de 12 mois avec bonne et suffisante garantie.

GEO. G. FRIEDERICHS & CO., Encanteurs No 832 rue Commune.

17 sept—17 18 25 à date

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de James P. Fleming.

Un Absent.

No 56 046—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 août 1898, par l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C. dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous énumérées à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Nouvelle Levée, Commerce et St. Joseph, désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Armas en date du 12 juillet 1870 et formant l'encoignure des rues Julie et Nouvelle Levée, et mesurant 53 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie, 65 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 62 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la rue Commerce et 71 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue St Joseph

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898 et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4 11 18 25—oct 2 6

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE BONNE OCCASION, Résidence Simple.

912 rue Nord Remparts.

No 57,041 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Succession E. F. Schreiner, Vve J. E. Mortimer.

EN VERTU d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 30 août 1898, je vendrai à l'enchère publique le 5 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, de cette ville, dans l'ilet 104 borné par les rues Remparts, Domaine, St Philippe et Bourgogne, mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 95' 11" 0'''. Les bâtisses portent le No 912 rue des Remparts

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, balance à un ou deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec privilège de vente et garantis par hypothèque sur la propriété vendue et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses de garantie de non aliénation, transfert et remise des polices d'assurances etc. Les acquéreurs devront assumer et payer en plus du montant de leur enchère, les taxes de l'année courante 1898 et aussi de prendre les polices d'assurances et remettre le montant de la prime pour le terme non expiré et déposer comptant 10 pour cent (10 0,0) du montant de leur enchère avec l'encanteur, au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. V. Daja, notaire public.

AUG. HUARD, encanteur.

Bureaux 121, rue Carondelet.

31 août — Sept 4 11 18 25 — Oct 5

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Les Lots de Choix pour Bâtir.

Encoignure des rues Constance et Poeyfarré devant être vendus séparément ou, ensemble au choix des acquéreurs.

Vente pour effectuer un Partage.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et als. No 48,814 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur. — Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 4 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 février 1896 et signé le 5 mars 1896 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Trois lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Foucher (maintenant Constance), Duplantier (maintenant Calliope) et Magasins, Nos 8, 9 et 10, sur un plan enregistré en l'étude de O. De Armas, notaire, le 30 novembre 1858, comme plan et succession de David Sidle et femme; les dits lots sont contigus mesurant comme suit:

Huit et neuf, chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré, sur quatre-vingt dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur. Le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarré et Foucher. Le lot No 10 a quarante pieds de face à la rue Constance, sur cent vingt-huit pieds dix pouces de profondeur.

Conditions, Comptant. — L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant ——, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 sept—1 4 11 18 25—oct 2 3 4

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Fouchez, (commençant à Poydras) maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIEME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jamesville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Solomon, maintenant Sabrana.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonie (fait maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIEME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudez.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Teche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Pulte.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIEME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louise, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Mire (de Walnut à Lower Line) Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eva.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architects, H. C., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Dousième ou Apricot à H. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississipi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Gaither, maintenant Amelia.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,